

# Fonctionnement de l'association Découverte et Nature et Rapport moral de l'assemblée générale du 01/12/ 2025

## Fonctionnement de l'association Découverte et Nature

Bonjour à toutes et tous, et merci pour votre participation,

L'objectif de notre association est de proposer aux adhérents des marches hebdomadaires qui est notre activité principale ainsi que des séjours.

Cette année nous avons proposé 49 marches hebdomadaires aux alentours de Peaugres et 6 marches lors de notre séjour au Village Vacances Le TARBESOU en Ariège, en Septembre 2025

Merci à tous ceux qui participent aux séjours que nous proposons. Pour amortir le coût du séjour d'automne, il nous faut un minimum de 42 personnes par voyage et le maximum dépend de la capacité de l'autocar et de la structure d'hébergement. Au premier sondage, nous définissons un coût du séjour. Celui-ci évolue à la baisse si d'autres inscriptions sont ajoutées ou à la hausse si des personnes se désengagent entre le sondage et l'inscription.

Nous contractualisons avec la structure d'hébergement et l'Autocariste en fonction du nombre d'inscrit et le prix, déclaré officiellement à la FFRP, devient non révisable si le nombre change.

### Les projets de séjours pour la saison 2025/2026

- Séjour d'Automne en Savoie du 12 au 19 Septembre 2026 à LA PULKA-VALLOIRE. Actuellement 43 personnes sont inscrites et une personne ne l'a pas encore fait.

#### La vie du club

- Tout au long de l'année, les adhérents et le bureau, ont une pensée pour les membres qui ont vécu un heureux événement et, nous leur souhaitons de pouvoir en profiter longtemps.
- Certains d'entre nous, ou, leurs proches, vivent dans l'angoisse suite à la déclaration subite d'une maladie grave. Toutes nos pensées vont vers vous et nous vous souhaitons un rétablissement durable.

### La vie du groupe

La rentrée 2024/2025 a vu arriver de nouveaux adhérents, qui se sont très bien intégrés.

Ceci amène le nombre des licenciés de Découverte et Nature à 94 inscrits pour l'année complète et 4 pour le Pass-Découverte 1 mois. Soit un total de 98 adhérents.

André Geoffroy, chaque fois qu'il le peut, propose une version plus courte de la marche proposée. Cette possibilité rencontre un vrai succès et permet à chacun de trouver une randonnée adaptée à son niveau d'effort en terme de distance et de dénivelé.

Bien sûr pour pérenniser le club, il faut que régulièrement de nouveaux marcheurs s'investissent et prennent le relais des anciens, en proposant de nouvelles marches. C'est déjà le cas cette année avec une bonne dynamique comme l'atteste le tableau des animateurs de la saison 2024/2025, et nos Animatrices de randonnées nous le démontre....:

| ANIMATEUR 2024-2025                       | Nombre | MARCHE            |
|-------------------------------------------|--------|-------------------|
| Josy, Jean-Luc ASTIER et Françoise FORNEL | 2      | Moyenne           |
| Jean-Claude CHOMEL                        | 3      | Moyenne           |
| Marie-Thérèse MILLERY                     | 1      | Moyenne           |
| Cristian CROS                             | 1      | Moyenne           |
| Chantal GARNIER – Dominique GEOURJON      | 2      | Courte et Moyenne |
| Bernard GAUTHIER                          | 1      | Moyenne           |
| André GEOFFROY                            | 3      | Courte            |
| Marie-Jo JURY                             | 1      | Moyenne           |
| Roger MARSOUIN                            | 4      | Moyenne           |
| Françoise PLANTA et Jean-Louis NICOLAS    | 2      | Moyenne           |
| Guy SAUVAGEON                             | 1      | Moyenne           |
| Anne-Marie SAUVAGEON - Arlette SEUX       | 2      | Moyenne           |
| Claude THOMAS                             | 14     | Courte et Moyenne |
| Danièle THOMAS                            | 6      | Courte et Moyenne |
| René VIAL                                 | 1      | Moyenne           |
| Jean-Louis VIVIER                         | 5      | Moyenne           |

**Météo:** Elle a été particulièrement clémente les lundis et lors de notre séjour au TARBESOU, 4 journées de randonnée du lundi ont été annulées.

#### Formation à l'utilisation de GPS ou de Smartphone

L'utilisation éventuelle de GPS ou de Smartphone a déjà pris le relais et, de nombreux animateurs l'utilisent pour programmer et conduire une randonnée pour D&N.

La FFRP a mis à disposition gratuitement l'application Marando, en partenariat avec Viso rando, sur smartphone pour tout licencié.

Vous êtes toutes et tous invités à proposer des marches pour 2025/2026. Faites-vous connaître ! Si vous hésitez pour proposer un circuit, nous pouvons vous aider à le finaliser, le créer sur le site <https://www.decouverte-et-nature.org/> et à vous accompagner le jour de la marche.

#### Formation aux premiers secours : PSC1 (10 personnes minimums)

Joel GERIN a fait un recensement pour l'année 2024/2025 et il n'a pas atteint le quota..

Le bureau a acté la prise en charge à 100% pour les Animateurs de rando et à 50% pour les adhérents.

Joel GERIN va refaire un recensement pour l'année 2025/2026

#### Rappel concernant les adhésions

La saison sportive commence le 1<sup>er</sup> septembre.

- Les documents de réinscription pour la nouvelle saison sont téléchargeable sur le site de Découverte et Nature. <https://www.decouverte-et-nature.org/reinscription/>

Vous devez constituer votre dossier d'inscription et le remettre à la secrétaire, Louise-Marie, le poster ou le déposer à notre boîte aux lettres « Découverte et Nature » 36 place de l'église à Peaugres.

Le dossier se compose de trois documents :

- Le bulletin d'inscription, correctement renseigné daté et signé (Si vous avez un changement d'adresse, de téléphone, d'adresse mail ou autre ... faites le apparaître en rouge ou surlignez-le ) ;
- Le certificat médical pour tout nouvel adhérent de moins d'un an.
- L'attestation-questionnaire-sante-ffrandonnee pour un renouvellement de licence après avoir renseigné le questionnaire-sante-ffrandonnee. Nota; Si vous avez répondu NON à toutes les questions vous n'avez pas de certificat médical à nous fournir pour le renouvellement de licence. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions vous devez nous fournir un nouveau certificat médical. Le questionnaire-sante-ffrandonnee vous est personnel et de doit pas nous être remis.

- Vous pouvez anticiper la demande de ce certificat entre juillet et août pour le renouvellement à l'occasion d'une visite chez votre médecin traitant.
  - Le chèque correspondant à l'ordre de Découverte et Nature ;
- Sans TOUS ces documents votre dossier ne peut pas être traité et la création ou le renouvellement de votre licence est en attente !!

Il n'y a pas de reconduction automatique de l'inscription d'une année sur l'autre. Pour bénéficier de la protection de l'assurance FFRP vous devez vous soumettre à ces obligations, ce sont les règles de fonctionnement de l'association, qui nous sont imposées par la FFRP. Nous devons avoir un document écrit, daté et signé annuellement, pour valider vos droits auprès de l'assurance.

### Licence

La licence FFRP est envoyée automatiquement lors de sa création par le site de la FFRP. Vous recevez ensuite sur votre boîte de réception un mail de [noreply@ffrandonnee.fr](mailto:noreply@ffrandonnee.fr) contenant votre licence à imprimer ou transférer sur votre smartphone. Faites attention aux SPAM

### Sécurité

Respectez le code de la route. Utiliser les passages piétons en ville. En rase campagne, la traversée de route se fait en une seule fois, regroupé et parallèlement à la route, ne présumez pas de votre vitesse à traverser. Mieux vaut attendre que de se faire bousculer par une voiture. Vous n'êtes pas prioritaire(s) pour une traversée de route, même en groupe. Vous ne devez pas arrêter les voitures. Quand vous longez une route restez bien sur le bas-côté le plus large, vous ne devez pas empiéter sur la route. La route est réservée aux véhicules, ne vous faites pas happer par un véhicule avec des vêtements volants. Restez prudents.

### Communication

Vous devez tous avoir une adresse mail qui est renseignée lors de la création de votre licence afin de permettre d'établir le dialogue avec l'assurance en cas de nécessité, de plus cela facilite les échanges avec le bureau ou entre vous.

La communication est un point important à notre époque et dans la mesure du possible nous essayons d'utiliser les différents supports actuels pour nous faire connaître et pour communiquer.

La Presse : le Dauphiné Libéré, le Réveil du Vivarais, le Bulletin Municipal.

### Mairie de Peaugres/Les Associations /Découverte et nature

- le site de la Mairie, <https://www.peaugres.fr/site/index.php>, nous permet de figurer dans la liste des associations de Peaugres et vous renvoie directement sur le site de l'association Découverte et Nature, dédié à notre activité.

Le site de Découverte et Nature. <https://www.decouverte-et-nature.org/>

- vous y retrouvez les marches proposées (courtes - longues) ainsi que leur cotation IPB Index, vous pouvez visualiser là où les marches sur une carte avec le tracé, le dénivelé, le point de rendez-vous ;
- une partie administrative avec tous les documents obligatoires en ligne ;
- les statuts ;
- le règlement intérieur ;
- la convention municipale ;
- les informations concernant les voyages.

### Droit à l'image

Personne n'a refusé le droit à l'image pour l'année 2025-2026.

## **Rapport moral** (Statuts et obligations de l'Association)

La loi de 1901 définit le statut d'une association à but non lucrative, à ce titre notre association est tenue, de par ses statuts, à organiser l'assemblée générale annuelle.

Nous devons, à l'issue de cette assemblée générale, obtenir de votre part un vote à main levée concernant :

- l'approbation du rapport moral ;
- l'approbation des comptes du trésorier (le Quitus) ;
- la validation des membres du bureau pour la prochaine saison 2025/2026.

Nous avons renouvelé, en 2020, la signature d'une convention avec la Mairie de Peaugres, valable cinq années. Cette convention nous impose certaines obligations auxquelles nous nous conformons. Nos relations avec la Municipalité sont bonnes et l'association bénéficie, comme toutes les associations de Peaugres, de facilités de fonctionnement.

La convention avec la Mairie de Peaugres prévoit :

- l'allocation d'une subvention ;
- le prêt d'une salle pour les réunions ;
- la possibilité de faire des photocopies à la mairie.

La Mairie demande à l'association, en contrepartie, de participer à quelques événements organisés dans/par et pour le village : l'opération brioches, la journées citoyennes, l'ardéchoise, etc..

### **Bilan financier 2024/2025**

(Présenté par Joël GERIN)

Les comptes sont équilibrés. Joël nous donne toutes les précisions sur la tenue des comptes.

Nos finances ont permis d'assurer cette saison les frais relatifs au fonctionnement de l'association :

- Coût de la licence FFRP (licence IRA ou FRA et Pass-Découverte-1 mois)
- Le pot de l'assemblée générale 2024
- L'apéritif et le café lors du repas de fin de saison à l'Auberge du Grand Bois.

Chaque sortie ou activité est autofinancée, sortie de printemps comme sortie d'automne.

Le cout de la licence 2024/2025 est de 35 €. En effet, pour chaque inscription à 35 € nous reversons 30,85 € à la FFRP plus 60 € d'affiliation de l'association à la FFRP.

### **Remerciements**

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investis afin que le club fonctionne :

- Le secrétariat a été assuré par Louise-Marie PERROT secondé par Françoise PLANTA.
- La comptabilité a été assuré par Joël GERIN.
- La communication avec la presse et la mairie de Peaugres a été assurée par Josiane ASTIER en tant que vidéaste et par Marie-Jo JURY
- La gestion des licences, du séjour d'automne et de ses participants sur le site de la FFRP, et la saisie des randonnées sur le site de D&N ont été assurées par la Secrétaire, le Trésorier et le Président.

## **Renouvellement du bureau**

Vu le nombre de licenciés inscrits il serait souhaitable que d'autres personnes viennent nous rejoindre. Nous comptons sur vous pour venir étoffer le bureau. Par ailleurs un renouvellement des cadres est toujours bénéfique et il est prévu dans nos statuts que chaque année un tiers des membres soient renouvelés. ...certains d'entre nous souhaitent passer la main.

**Les membres du bureau 2024/2025 sont :**

**ASTIER Josiane - Commission Communication depuis 2022**

**GEOFFROY André – Animateur depuis 1996**

**GERIN Joël – Trésorier depuis 2000**

**JURY Marie-Jo - Commission Communication depuis 2021**

**MARSOUIN Roger – Baliseur depuis 2025**

**MARSOUIN Christine – Baliseur depuis 2025**

**MOUNIER Dominique - Baliseur depuis 2025**

**MOUNIER Jocelyne - Baliseur depuis 2025**

**PLANTA Françoise – Secrétaire adjointe depuis 2019**

**PERROT Louise-Marie – Secrétaire depuis 2005**

**THOMAS Claude – Président depuis 2021**

**THOMAS Danièle – Gestionnaire bénévole depuis 2021**

**Candidature pour rejoindre le bureau de D&N :**

.....

.....

.....

.....

**Vous pouvez postuler via le formulaire en ligne sur notre site.**

**A l'issue du vote de cette A.G. les membres du bureau (anciens et nouveaux) se répartiront les fonctions (Président, Trésorier, Secrétaire, Communication, Activités).**

**Après la lecture de ce rapport moral, je vous demande de bien vouloir l'approuver ou non ou vous abstenir. N'oubliez pas de signer la feuille d'émargement, car nous devons faire un compte rendu de cette A.G. auprès de la Sous-préfecture en précisant le nombre votants, OUI / NON / ABSTENTION .**

**- La feuille d'émargement permet de valider l'assemblée lorsque le quorum est atteint ; ce quorum est obtenu avec un tiers de votants par rapport au nombre d'inscrits (minimum 32 cette année).**